

Révoquer un certificat

Pour éviter tout problème légal et financier, nous vous encourageons à révoquer vos certificats, lorsque vous n'en n'avez plus l'usage ou que vous changez de situation.

Voici comment procéder :



Sommaire

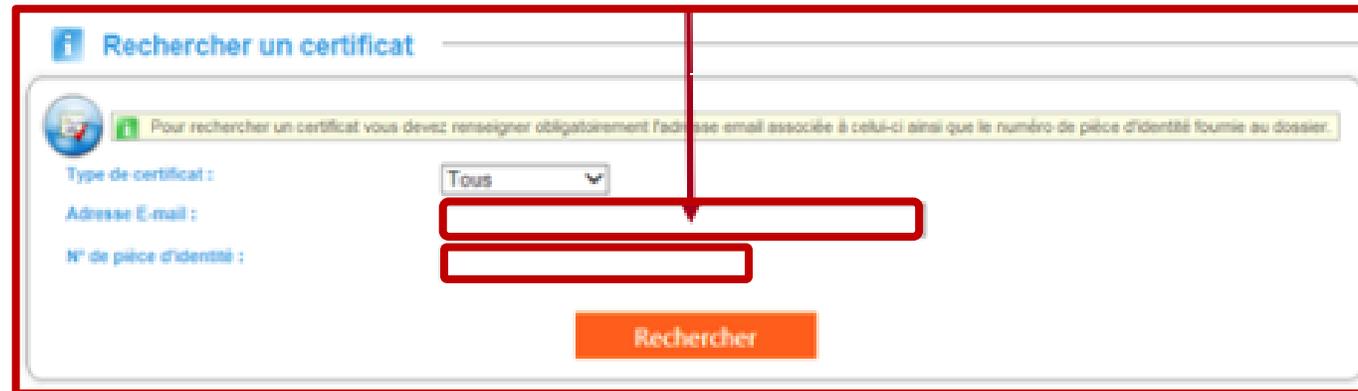
- **1. Révocation par le titulaire**
- **2. Révocation par le représentant légal**
- **3. Révocation par courrier**
- **4. Révocation par mail**

1. Révocation par le titulaire

- Vous pouvez accéder à l'espace de révocation, depuis cette adresse :

<https://viseo.chambersign.fr/view/certificats/recherche.jsf>

- Renseignez votre e-mail et le numéro de pièce d'identité que vous aviez utilisé lors de la demande de certificat



The screenshot shows a web form titled "Rechercher un certificat". At the top, there is a blue information icon and the title. Below the title, a yellow warning box contains the text: "Pour rechercher un certificat vous devez renseigner obligatoirement l'adresse email associée à celui-ci ainsi que le numéro de pièce d'identité fourni au dossier." The form has three input fields: "Type de certificat:" with a dropdown menu set to "Tous", "Adresse E-mail:", and "N° de pièce d'identité:". A red arrow points from the top of the form down to the "Adresse E-mail:" field, and a red box highlights the "Adresse E-mail:" and "N° de pièce d'identité:" fields. At the bottom of the form is an orange "Rechercher" button.

1. Révocation par le titulaire

- Sélectionnez le certificat à **Révoquer**

N° de série du certificat	Etat	Nom commun et E-mail	Validité	Action
 <u>11213b36799580</u>	 Test TEST		du 20-09 au 20-09	Révoquer 

- Répondez aux **3 questions** et sélectionnez une **raison pour la révocation**, après confirmation, votre certificat sera révoqué et vous aurez la notification par e-mail

Lieu de naissance de votre père

heure naissance

Raison de la révocation

Liste des raisons de révocation :

Oubli ou perte du mot de passe

Révoquer

Raison de la révocation

Liste des raisons de révocation :

Oubli ou perte du mot de passe

Oubli ou perte du mot de passe

Clé privée compromise

Demande du titulaire

Mise à jour des informations du titulaire

Ecrasement des anciennes clés

Nom incorrect

Mauvaise taille des clés

Certificat défectueux

Remplacement du certificat

Non paiement

Départ ou mutation du titulaire

2. Révocation par le représentant légal

- Vous pouvez accéder à l'espace de révocation entreprise depuis cette adresse :

<https://viseo.chambersign.fr/auth/login.jsf>

- Vous recevrez votre **identifiant** et la **clé d'accès** à 20 chiffres lorsque le premier certificat de votre organisation aura été délivré



Accès à l'espace de révocation entreprise

Pour vous connecter à votre espace de révocation, veuillez renseigner l'identifiant et la clé d'accès qui vous ont été transmis en tant que représentant légal de l'entreprise.

Identifiant

Clé d'accès

Suivant

- Vous pourrez confirmer votre e-mail pour obtenir le code secret



Pour valider votre email, veuillez la renseigner entièrement

Votre e-mail

Confirmez

Suivant



Veuillez saisir le code reçu par e-mail

Code secret

Valider

2. Révocation par le représentant légal

- Une fois sur votre espace, vous pouvez **rechercher** dans l'ensemble des certificats rattachés à votre organisation



- Rechercher le titulaire et sélectionnez le certificat à **révoquer**

Espace de révocation entreprise

Rechercher un certificat

i Vous pouvez affiner votre recherche en renseignant 1 ou plusieurs champs, vous n'êtes pas obligé de saisir ces champs en totalité.
Tous les champs doivent répondre aux critères :

Adresse E-mail : ex : garage.taillan

Nom du porteur : ex : Dupond

: Valide : Révoqué

Rechercher

N° de série du certificat	Etat	Nom commun et E-mail	Validité	Action
11213b36799580d582ca616c343f43348120		Test TEST CRENN	du 20-09-2017 15:15:29 au 20-09-2020 15:15:29	Révoquer
112136fd2665c12f205578e7c52a3a0582e3		Test TEST WALLUT EAS-1	du 26-09-2017 11:14:47 au 26-09-2020 11:14:47	Révoquer

2. Révocation par le représentant légal

- Une fois sur la fiche détaillée du certificat, vous pourrez le **révoquer** et confirmer le choix en cliquant sur **OK**

Révocation du certificat de Kouign AMAN :

Titulaire

Prénom Nom: Kouign AMAN
Email:@cc.fr
Etablissement: IANSAT
Service:
Fonction: renou

Révocation de certificat

Certificat

N° de série: 112106f010fb5e6094bd0fed3f25c3c5961

Emetteur: CN=ChamberSign France - AC 2 étoiles
OU=0002 433702479
O=ChamberSign France
C=FR

Objet: SERIALNUMBER=0001
CN=Kouign AMAN
OU=0002 47933795800017
O:
.....AT
.....URE
C=FR

Autre nom de l'objet: [Nom RFC822 = mmm@cc.fr]

Période de validité: Du 18-12-2015 16:22:22 au 18-12-2018 16:22:22

La révocation est une opposition du certificat, elle est définitive et irréversible. Le certificat est rendu inutilisable.

Révoquer

Retour

Message de la page Web

Etes-vous sûr de vouloir révoquer ce certificat ?

OK Annuler

- Le certificat est à présent révoqué, un e-mail de confirmation sera transmis

3. Révocation par courrier

- La demande de révocation peut être transmise à la CCI par voie postale en LRAR (recommandé avec accusé de réception) ou remise en main propre à un opérateur de la CCI.
- Le titulaire ou le représentant légal ont, tous deux, le droit de remplir et renvoyer ce [document](#)
- Complétez simplement ce [formulaire](#) et retournez-le à votre bureau d'enregistrement, pour prise en compte

4. Révocation par mail

Une possibilité :

- L'envoi par mail, à l'attention d'un opérateur de la CCI, du formulaire de demande de révocation PDF/A (en PJ du mail) **signé par le Titulaire ou le Représentant Légal** avec un **certificat électronique** de niveau avancé ou RGS ** soit l'Eiducio ou l'Eiducio +
- Le formulaire PDF/A est disponible sur https://support.chambersign.fr/wp-content/uploads/2025/06/FOR.ACC_22.05-Demande-de-Revocation-PDF.A.pdf

Assistance Technique ChamberSign France

Vous pouvez contacter l'assistance technique par :

1. Internet sur : <https://support.chambersign.fr>

2. Courriel à : support@chambersign.fr

3. Téléphone au : **08 92 23 02 52** :

- Taper le 1 pour le : Service Technique,
- le 2 pour le : Service Commercial,
- le 3 pour le : Service Facturation et
- le 4 pour le : Suivi des demandes pour les certificats électroniques Personnes Morales

(0,45€ TTC la minute + prix de l'appel, France Métropolitaine uniquement)

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
et le vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

ChamberSign
fournisseur d'**identités numériques**

